

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0574632500042

Metz - Moselle

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

05/02/2026

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 03/08/2026 à 21:56 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0574632500042
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE L'EUROMETROPOLE DE METZ
SIREN / SIRET	361800436 / 36180043600053

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	05/02/2026
Décision	05/02/2026
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2026-02
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202602

Localisation

Adresse	2 RUE HENRY DE RANCONVAL METZ 57000
Commune	Metz (57463)
Département	Moselle (57)
Région	Grand Est (44)
Code postal	57000
Parcelles cadastrales	16 65

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	12/06/2026 18:31
Dernière observation	02/08/2026 03:23

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE L'EUROMETROPOLE DE METZ (SAREMM)	361800436	Société du permis
COMMUNE DE MARLY	215704479	Administrateur
COMMUNE DE MONTIGNY LES METZ	215704800	Administrateur
COMMUNE DE WOIPPY	215707514	Administrateur
COMMUNE LE BAN SAINT MARTIN	215700493	Administrateur
EURO-METROPOLE DE METZ	200039865	Administrateur
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
AXEL JEAN BERNARD REBAUDIERES	-	Administrateur
BEATRICE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Administrateur
PIERRE PLANCHON	-	Administrateur
VALENTIN JEAN-JULES RYNGAERT	-	Administrateur
MARC PIERRE ANTOINE SAMPSONIS	-	Administrateurs représentant les salariés
AMADOU SQUARE	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-MARIE IDELON-RITON	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président du conseil d'administration et directeur général
OLIVIER BALESTRACI	-	Commissaire aux comptes suppléant
MARIE DECAESTECKER	-	Directeur Général

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.